

Michel BERSON
Président du Conseil général de l'Essonne
Conseiller général d'Evry-Courcouronnes



Evry, le 19 décembre 2007

LETTRE OUVERTE à
Monsieur Stéphane BEAUDET
Maire de Courcouronnes

Objet : Projet de Maison de retraite médicalisée de Courcouronnes

Monsieur le Maire,

Dans le supplément de l'HEBDO COURCOURONNES du 14 décembre 2007, vous écrivez page 3 « **Information sur le projet de Résidence des Seniors** » :

« L'autorisation d'ouverture d'un tel équipement revient à la fois à l'Etat, en termes de financement des soins, et au Conseil général de l'Essonne. Or, depuis 2 ans, ce dernier a suspendu les constructions d'EHPAD (Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes). Aujourd'hui, même s'il affirme son soutien au projet de la municipalité, le Département n'a donné aucun engagement ferme sur cette unité médicalisée ».

Je suis très étonné que vous puissiez donner aux Courcouronnais une information aussi éloignée de la vérité. Cette vérité, je veux la rétablir.

D'abord, vous savez très bien que le Conseil général ne finance pas la construction des maisons de retraites. Il ne peut donc décider leur suspension. En revanche, il prend en charge le coût de l'hébergement des personnes bénéficiant de l'aide sociale et contrôle le prix de journée des établissements. A ce titre, il donne son agrément pour l'ouverture des maisons de retraite conjointement avec le Préfet du département, et ce, au vu :

- 1 - de l'avis positif d'une commission régionale (CROSMS) ;
- 2 - d'une liste d'établissements jugés prioritaires, classés par le Préfet de Région ;
- 3 - de la disponibilité des crédits d'Etat finançant les soins des personnes dépendantes accueillies en maison de retraite.

- Vous savez très bien, ensuite, que le soutien du Conseil général de l'Essonne, vous est acquis, comme vous le rappelait ma lettre du 31 octobre 2007 sur ce sujet. Dès que votre dossier sera prêt et que l'Etat sera en capacité de mobiliser les crédits « soins » nécessaires, l'agrément vous sera donné.
- Vous savez aussi, qu'en Essonne, 7 projets (*) de maisons de retraite (soit 600 places dont 50 % d'Alzheimer) sont prêts, mais attendent, depuis 2 ans, le déblocage des crédits d'Etat pour être réalisés. Au niveau national, les crédits du Ministère de la Santé sont, en effet, notoirement insuffisants pour couvrir les besoins.

C'est pourquoi, depuis un an, le Conseil général mène avec les maires de l'Essonne, une action pour que le gouvernement accorde les financements nécessaires à l'ouverture des 2000 places prévues dans le schéma départemental 2005-2010 en faveur des personnes âgées. Je vous invite d'ailleurs, Monsieur le Maire, à nous rejoindre dans cette action.

- Enfin, je vous rappelle que je vous ai proposé que le Conseil général réalise, à Courcouronnes, l'une des six maisons de retraite publiques départementales, à but non lucratif, programmées dans son schéma départemental des personnes âgées, mais vous n'avez pas donné suite à cette proposition.

Telle est la réalité du projet de « Résidence des Seniors de Courcouronnes » que je suis avec la plus grande attention. **Le vieillissement de la population française et la progression de la maladie d'Alzheimer** sont devenus des enjeux de société majeurs. Avec le Conseil général de l'Essonne et tous ceux qui agissent avec lui, je reste déterminé à faire face à ces enjeux.

Veillez, agréer Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Michel BERSON

(*) Athis-Mons, Bures-sur-Yvette, Etrechy, Leudeville, Saint-Vrain, Saulx-les-Chartreux, Wissous